

# FLASH MUNICIPAL

*Les dernières actualités blacéennes*

## RETRO

### RETOUR SUR LA SAINTE BARBE

A l'occasion de la Sainte Barbe, le samedi 24 février 2024, les Sapeurs-Pompiers de Blacé ont rendu comme à l'accoutumé un hommage aux disparus. Après le défilé, de nombreux diplômes, lettres de félicitations, grades et médailles ont été remis en présence de nombreux officiers et des élus locaux.

Félicitations à nos médaillés de cette journée pour leur engagement :

- Médaille des 10 ans: l'Infirmière Lieutenante Elodie D'Harcourt, la Caporale Cheffe Alexiane Pichet et le Sergent Cedric Taclet
- Médaille des 20 ans: l'adjudant Guillaume Monternot
- Médaille des 30 ans: l'Infirmier Capitaine Michel Perbos
- Médaille des 40 ans: l'Adjudant Honoraire Xavier Girard.

### MATINEE PLANTATION

Nous attendrons que la fête des conscrits soit passée pour mettre en place les fleurs estivales dans le centre bourg et à Blaceret.

Nous donnons RDV à toutes les bonnes volontés le **mercredi 22 mai à partir de 08h30** devant la mairie.

Nouveauté cette année : nous avons choisi un mercredi matin afin que les plus jeunes puissent se joindre à nous.

Nous sommes certains que Nicolas Rosa, notre agent municipal, saura choisir les plants qui mettront en valeur notre beau village de Blacé.

## EDITO DU MAIRE

### Ensemble, cultivons notre dynamisme !

En ces temps où l'incertitude semble parfois pesante, il est essentiel de nous tourner vers ce qui nous anime, ce qui nous unit, et ce qui fait la richesse de notre belle commune. Aujourd'hui, je suis fier de vous parler du dynamisme qui caractérise notre communauté, une énergie qui transcende les obstacles et qui nous guide vers un avenir prometteur.

Dans les mois à venir, de nombreux événements vont animer nos rues, nos places, et nos cœurs. Les commissions et les associations de notre commune se mobilisent avec passion pour vous offrir des moments inoubliables, des occasions de partage et de convivialité qui renforceront nos liens et embelliront notre quotidien. Des moments culturels aux événements sportifs, en passant par les initiatives solidaires, chaque occasion sera une invitation à célébrer notre vivacité et notre solidarité.

C'est ensemble, main dans la main, que nous construisons l'avenir de notre commune. Chaque habitant, chaque bénévole, chaque membre actif de nos associations contribue à tisser la toile de notre dynamisme, une toile où chaque fil représente un engagement, une passion, un espoir.

Alors, soyons fiers de ce que nous sommes, de ce que nous accomplissons ensemble. Gardons le cap sur nos valeurs de partage, d'entraide et de convivialité, car c'est dans ces moments de rassemblement que se dessine notre avenir commun, fait de projets ambitieux et d'épanouissement personnel.

Je vous invite donc à rejoindre cette belle aventure, à participer activement à la vie de notre commune, à soutenir nos associations et à faire vivre nos événements. Ensemble, cultivons notre dynamisme, notre joie de vivre, et notre amour pour notre commune.

Au plaisir de vous retrouver nombreux lors de nos prochains rendez-vous,

Bien cordialement,

Fabrice LONGEFAY



MAIRIE DE BLACÉ

36 Rue Adolphe Valette 69460 BLACÉ

Tél : 04 74 67 53 95 - Mail : [secretariat@mairie-blace.fr](mailto:secretariat@mairie-blace.fr)

[www.mairie-blace.fr](http://www.mairie-blace.fr)



Suivez toute l'actualité de Blacé sur PanneauPocket et Facebook

## DES NOUVELLES DE LA CLASSE EN 4 !!

Encore cette année, et ce sera la dernière, les conscrits de Blacé auront lieu en mai. La classe en 4 sera à l'honneur durant tout le week-end de Pentecôte.

→ A vos agendas !

- Vendredi 17 mai à 20h : Retraite aux flambeaux suivie d'un vin d'honneur
- Samedi 18 mai à 18h : Célébration à l'Église de Blacé
- Dimanche 19 mai à 11h : Vague des conscrits suivie d'un vin d'honneur

Mais ce n'est pas tout !

→ Face au succès de Rock'n Beer l'année dernière, la classe en 4 remet ça pour une deuxième édition !

On vous donne rendez-vous le samedi 29 juin derrière la salle des fêtes pour une soirée de folie avec DJ et le groupe de rock LunchBox (entrée gratuite).

Restauration et buvette sur place

## POINT INFO SUR LES REPAS DE LA CANTINE

Suite à des interrogations de parents d'élèves des écoles de Blacé sur le prestataire fournissant les repas de la cantine, il nous semblait important de diffuser l'information auprès de tous.

La société RPC livre les repas en liaison froide pour la cantine de Blacé ainsi que pour les repas distribués aux personnes âgées via le CCAS de la commune.

Ce fournisseur a un contrat de 3 ans qui a déjà été renouvelé à plusieurs reprises suite à des appels d'offre.

Le contrat actuel prend fin au 31/08/2024, c'est pourquoi, un **nouvel appel d'offre est en cours pour un contrat de 3 ans** à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024.

Des conditions bien particulières sont demandées en termes de qualité et réglementation mais le tarif aura également son importance.

Nous sommes vigilants à la **qualité des repas** servis par RPC et ne manquons pas de leur faire des retours lorsque nous ne sommes pas satisfaits de leur prestation. Malgré tout, le prestataire actuel reste parmi les meilleurs en rapport qualité/prix. Dans le contexte actuel les tarifs explosent.

Pour information, RPC a augmenté de 0,37 € le prix du repas et la commune a pris la décision d'imputer seulement 0,05 € aux parents à la rentrée 2023.

Selon le prestataire qui remportera l'appel d'offre, les tarifs seront peut-être encore amenés à changer dès la rentrée de septembre 2024.

## LA CLOTHÉRAPIE, KESAKO ?

Initiée par sa sœur AURELIE en 2021, la **CLOTHÉRAPIE est un collectif d'amis et de proches** qui accompagne CLAUDIE dans son combat contre le cancer. C'est lors d'un moment de partage à la Féclaz en juillet 2023 que l'idée de créer l'association CLOTHÉRAPIE voit le jour.

L'association Clothérapie a pour but de **récolter des dons pour la recherche contre le cancer** en organisant des randonnées, des animations sportives, des ateliers bien-être.

Nos manifestations déjà organisées et à venir : Donnons en Randonnant :

- Le 4 février 2024 (journée mondiale de lutte contre le cancer)
- Rando Fluo : le 12 avril 2024 à Blacé
- Atelier bien-être : le samedi 5 octobre de 9h à 13h à Blacé
- Le Mètr'Athlon : le 19 octobre journée sportive lors de la journée mondiale contre le cancer du sein.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook et Instagram et sur notre site web : [www.clotherapie.fr](http://www.clotherapie.fr)



## AIDES À L'ACHAT

Pour la 3ème année consécutive, le conseil municipal a décidé de reconduire le dispositif d'**aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE)**. Pour un achat du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 dans un magasin de l'Agglo, une aide correspondant à 25% du prix d'achat avec un maximum de 200€ pourra être accordée dans la limite du budget alloué pour l'année 2024.

Dans le cadre de ses actions pour la préservation de l'environnement, le conseil municipal a également décidé de mettre en place une **aide à l'achat de récupérateur d'eau**. Pour un achat du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 chez un commerçant de l'Agglo d'un récupérateur d'au moins 300 litres, une aide correspondant à 50% du prix d'achat avec un maximum de 100€ pourra être accordée dans la limite du budget alloué pour l'année 2024.

**Les modalités précises sont disponibles en ligne ou au secrétariat de mairie.**



## RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SUR LA TAILLE DES HAIES

Nous tenons à vous rappeler l'importance de respecter la réglementation en vigueur concernant la taille des haies sur notre territoire communal. Les haies jouent un rôle crucial dans la préservation de notre environnement, offrant non seulement un habitat pour la faune locale, mais également contribuant à l'esthétique et au charme de notre paysage.

Conformément aux dispositions en place, nous vous rappelons que :

- 1. La hauteur maximale des haies** : Les haies situées en limite de propriété ne doivent pas dépasser une hauteur de deux mètres dès que celles-ci sont à deux mètres ou moins de la limite de propriété. Cette mesure vise à maintenir une harmonie visuelle dans notre commune et à prévenir tout impact négatif sur la luminosité et la circulation de l'air.
- 2. Les distances à respecter** : Lors de la plantation de nouvelles haies, veuillez tenir compte des distances légales à respecter par rapport aux voies publiques et aux propriétés voisines. Ces distances sont essentielles pour garantir la sécurité des piétons et la visibilité routière.
- 3. Les périodes de taille autorisées** : La taille des haies est autorisée tout au long de l'année. Cependant, afin de préserver la nidification des oiseaux et la reproduction de la faune sauvage, nous vous encourageons à éviter de tailler vos haies entre le 15 mars et le 31 juillet, période critique pour de nombreuses espèces. En cas de gêne occasionnée par la pousse dans les passages par exemple : le bon sens peut nous orienter vers une taille uniquement des parties gênantes en préservant le dessus de la haie, ce qui est un bon compromis entre nous et la faune nichante.

Nous comptons sur votre collaboration pour respecter ces règles, qui contribuent à la préservation de notre cadre de vie et à la protection de notre biodiversité locale.

Ensemble, engageons-nous pour un environnement préservé et agréable à vivre !

### RECRUTEMENT

Devant une hausse de la fréquentation des services périscolaires et notamment de la garderie du soir, par rapport aux années précédentes, la mairie a fait le choix de **recruter un agent pour 2h par jour** (16h30-18h30), 4 jours par semaine scolaire. Mme Sandrine Roux a donc intégré l'équipe depuis le 2 février 2024.

En effet, nous accueillons en moyenne 60 enfants à la garderie le soir (environ 15 maternelles et 45 élémentaires) de 16h30 à 18h30.

De 16h30 à 16h40, 1 ATSEM garde les 15 maternelles en attendant les 2 autres agents qui remontent de l'élémentaire avec les 45 élémentaires. Puis les 2 agents prenaient en charge l'ensemble des enfants jusqu'à 18h.

De 18h à 18h30, il n'y avait plus qu'un encadrant pour une moyenne de 20 enfants.

Le recrutement d'une troisième personne était donc essentiel afin d'assurer une plus grande sécurité des enfants et de meilleures conditions de travail aux encadrants.

Pour rappel, la mairie est à la recherche d'un second agent technique polyvalent. Candidature à déposer au secrétariat.

### DES NOUVELLES DE L'INTERCLASSE

Chers habitants de Blacé,

Marquez vos agendas dès maintenant, car cette année, **notre «Guinguette»**, se tiendra le **samedi 13 juillet 2024** devant la salle des fêtes.

Qu'est-ce que la « Guinguette", vous demandez-vous ? Eh bien, c'est l'occasion rêvée de nouer ou de renouer avec des habitants de notre beau village du beaujolais, de partager des rires, des histoires et de créer de nouveaux souvenirs ensemble.

Que vous soyez un novice ou un habitué, cette soirée est pour vous ! Cette année, en plus de notre soirée habituelle, nous avons le plaisir de vous annoncer que les portes de la caserne des sapeurs pompiers seront ouvertes pour vous accueillir tout au long de la journée. Vous pourrez visiter les installations, découvrir les équipements et peut-être même participer à des démonstrations fascinantes. C'est une opportunité à ne pas manquer pour rendre hommage à ceux qui veillent sur notre sécurité chaque jour.

Mais ce n'est pas tout ! Nos Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), tiendront un stand sucré où vous pourrez vous régaler de gourmandises préparées avec amour. Chaque bouchée que vous prendrez contribuera à soutenir leur formation et leur engagement envers le service communautaire. C'est une manière délicieuse de montrer notre appréciation pour leur dévouement et leur travail acharné.

Alors, marquez cette date dans vos agendas et préparez-vous à une journée et soirée mémorable où la solidarité, la camaraderie et le plaisir seront à l'honneur. Rejoignez-nous pour célébrer notre amitié et soutenir nos héros locaux.

À très bientôt,

L'interclasse de Blacé

## COMPOSTAGE

Depuis le **1er janvier 2024, le compostage est devenu obligatoire** pour alléger le volume de nos poubelles ménagères. Les habitants des immeubles du centre bourg et des maisons avec de petits jardins qui ne peuvent pas installer de composteurs individuels ont la possibilité d'utiliser le composteur partagé installé derrière la pharmacie par l'Agglo. Une vingtaine de famille profite de cette installation depuis septembre 2023.

Si vous voulez vous aussi en profiter, vous pouvez écrire à [compost@agglo-villefranche.fr](mailto:compost@agglo-villefranche.fr) ou appeler au 06 83 55 97 57 pour obtenir des renseignements et les codes d'ouverture des bacs.

Pour les **habitants des maisons individuelles, un composteur d'un volume de 400 litres est proposé par l'Agglo au prix de 20€**. Pour le commander, il faut se rendre sur le site de l'Agglo : <https://www.agglo-villefranche.fr/actualite/composteurs-individuels.html>

## FRELONS ASIATIQUES

Ce sont plus de 15 nids de frelons asiatiques qui ont été détruits l'an passé. Afin de freiner le développement de cette espèce invasive, **la commune a investi dans des pièges spécifiques** déployés auprès des détenteurs de ruches. Chacun peut agir, en particulier au printemps, en fabriquant des pièges à disposer dès le mois de mars pour capturer les femelles fondatrices. Vous trouverez sur le site de la mairie les explications pour fabriquer ces pièges.

Passé le printemps, il faut être observateur pour détecter les nids qui vont grossir tout au long de l'été. Ils peuvent être perchés en haut de grands arbres comme nichés dans des haies.

Si vous en détectez un près de chez vous, vous pourrez le signaler sur le site <https://www.frelonsasiatiques.fr/signalement> pour destruction. Les coûts de destruction sont pris en charge par le Groupement de Défense Sanitaire du Rhône auquel l'Agglo octroie une subvention. Attention, seuls les nids de frelons asiatiques seront détruits gratuitement

## MEMO

- Des agendas annuels sont disponibles à la mairie
- Les comptes rendus des derniers conseils municipaux sont disponibles sur le site Internet de la mairie



## AGENDA - LES EVENEMENTS A VENIR

### MAI

- Mercredi 8 à 10h30 - Commémoration de la victoire du 8 mai
- WE du 17/18/19 - Fête des conscrits
- Mercredi 22 à 8h30 - Matinée Plantation
- Dimanche 26 à 9h30 - Blacé se mobilise pour Courir pour Elles
- Dimanche 26 - Vente de poulet aux écrevisses - Classe en 3

### JUIN

- Dimanche 9 - Elections européennes (Parking mairie réservé aux votants)
- Dimanche 9 - Folle Brocante
- Samedi 29 - Rock'n beer - Classe en 4



## POUR LA 3EME ANNÉE BLACE SE MOBILISE POUR "COURIR POUR ELLES"

Marche ou Course Solidaire le **dimanche 26 mai à 9h30 devant la Mairie de Blacé**. Rejoignez-nous en vous inscrivant via le QR Code ci-dessous ou sur le site de la mairie [www.mairie-blace.fr](http://www.mairie-blace.fr).



Parcours connecté pour tous - Marche ou Course / 5 ou 10km

**Il est encore temps de vous inscrire pour nous rejoindre.**

Cette formule est ouverte à tous, hommes et femmes, de tout âge et de toute condition physique.

**MAIRIE DE BLACÉ**  
**36 Rue Adolphe Valette**  
**69460 BLACÉ**

**Tél : 04 74 67 53 95**

**Fax : 04 74 60 50 38**

**[secretariat@mairie-blace.fr](mailto:secretariat@mairie-blace.fr)**



### Horaires d'ouvertures

Du lundi au vendredi

9h à 12h et de 16h à 18h

fermée le mercredi après-midi

(Fermé le lundi et jeudi après midi pendant les vacances scolaires)

M. le Maire, Fabrice Longefay  
reçoit sur rendez-vous.

### Commission Communication

Président Fabrice Longefay

Vice-Présidente Laura Brunel

### Membres

Charlotte Socié, Emeric Forestier, Antoine Galland, Sandrine Ballu, Patrick Lhorisson

### Correspondants Presse

#### Le Progrès

Hervé Chalard : 06 83 13 29 92

[hc.leprogres@gmail.com](mailto:hc.leprogres@gmail.com)

#### Le Patriote

Philippe Calleeuw : 06 83 32 07 81

[pcalleeuw.lepatriote@orange.fr](mailto:pcalleeuw.lepatriote@orange.fr)